

# La Propriété industrielle

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
180 francs suisses  
Fascicule mensuel:  
23 francs suisses

107<sup>e</sup> année - N° 5  
Mai 1991

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

### NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS

Arrangement de Madrid (marques). Protocole de Madrid (1989). Ratification: Espagne . . . . .	227
Traité de Budapest. Changement d'adresse d'une autorité de dépôt internationale: Collection coréenne de cultures de référence (CCCR) (République de Corée) . . . . .	227

### ÉTUDES

La protection des dessins et modèles et les nouvelles techniques: l'expérience des Etats-Unis d'Amérique dans une perspective transnationale (première partie), de <i>J.H. Reichman</i> . . . . .	228
---	-----

### NOUVELLES DIVERSES

Malawi . . . . .	254
Union soviétique . . . . .	254

CALENDRIER DES RÉUNIONS . . . . .	255
-----------------------------------	-----

### LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (ENCART)

Note de l'éditeur

#### AUSTRALIE

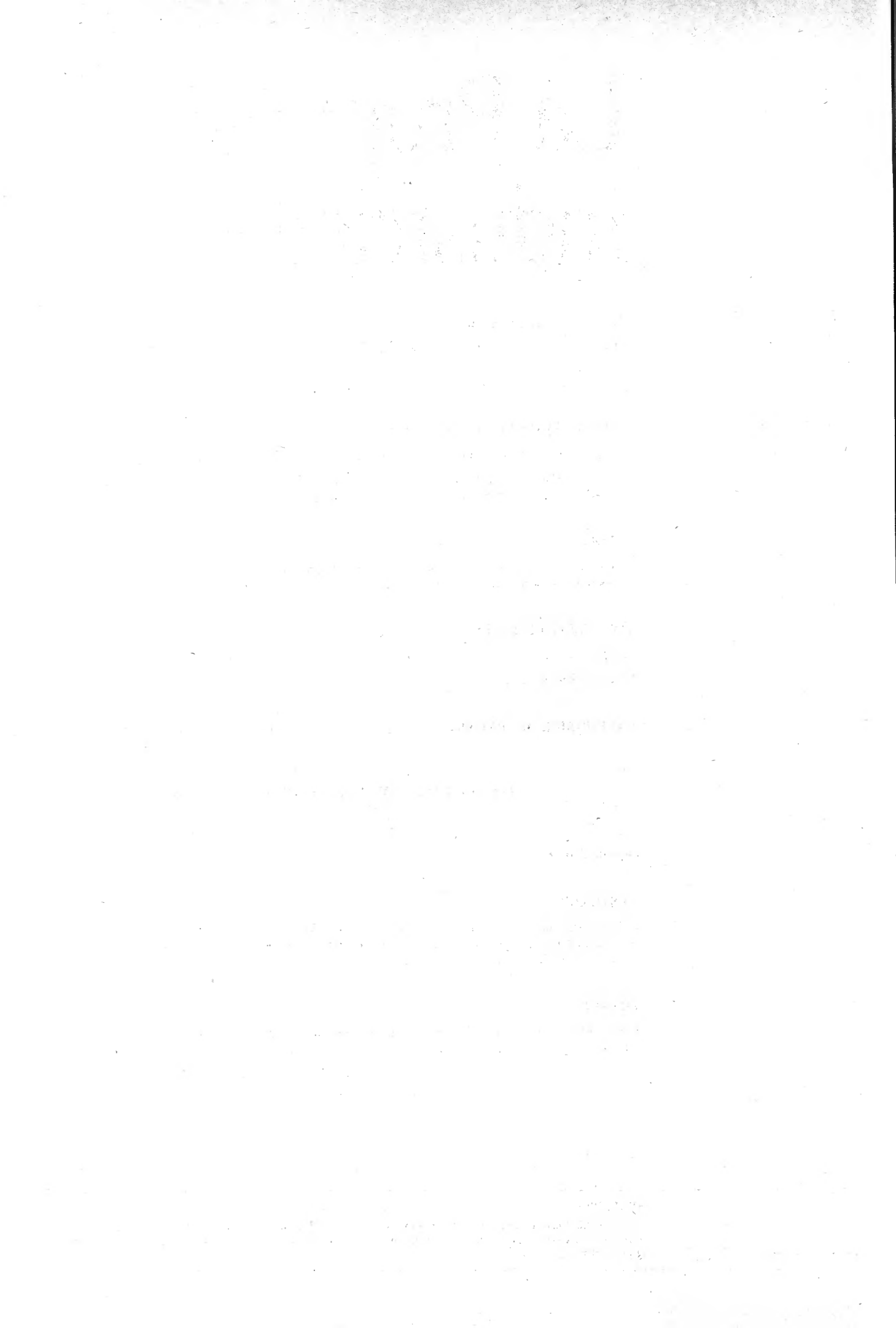
Loi de 1990 sur les brevets (N° 83 de 1990, modifiée par la Loi de 1991 portant modification de la législation en matière d'industrie, de technologie et de commerce) (article 158 et fin) . . . . .	Texte 2-001
--	-------------

#### FRANCE

Loi N° 91-7 du 4 janvier 1991 relative aux marques de fabrique, de commerce ou de service . . . . .	Texte 3-002
---	-------------

#### OMPI 1991

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.



## Notifications relatives aux traités

### Arrangement de Madrid (marques)

#### Protocole de Madrid (1989)

#### Ratification

#### ESPAGNE

Le Gouvernement de l'Espagne a déposé le 17 avril 1991 son instrument de ratification du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, adopté à Madrid le 27 juin 1989 («Protocole de Madrid (1989)»).

La date d'entrée en vigueur dudit protocole sera notifiée lorsque le nombre requis de ratifications, d'acceptations, d'approbations ou d'adhésions, tel que prévu par l'article 14.4) dudit protocole, sera atteint.

*Notification Madrid (marques) N° 47, du 22 avril 1991.*

### Traité de Budapest

#### Changement d'adresse

#### COLLECTION CORÉENNE DE CULTURES DE RÉFÉRENCE (CCCR)

#### (République de Corée)

Le Gouvernement de la République de Corée a informé le directeur général de l'OMPI, dans une communication datée du 17 avril 1991 et reçue le 19 avril 1991, que la nouvelle adresse de la Collection coréenne de cultures de référence (CCCR), autorité de dépôt internationale selon le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, est la suivante :

Institut de recherche sur le génie génétique  
Institut coréen des sciences et des techniques  
05-333, 1 Oun-Dong  
Yusong-Gu  
Taejon  
République de Corée  
Téléphone : (8242) 829-4144  
Courrier électronique: DIALCOM 142: CDT0366  
Téléfax : (8242) 861-1759.

*Communication Budapest N° 70 (cette communication fait l'objet de la notification Budapest N° 98, du 26 avril 1991).*

## Etudes

### **La protection des dessins et modèles et les nouvelles techniques: l'expérience des États-Unis d'Amérique dans une perspective transnationale**

(première partie)

J.H. REICHMAN\*

\* Professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université Vanderbilt, Nashville, Tennessee, États-Unis d'Amérique.

La présente étude a été soumise pour publication en décembre 1990 et ne tient, par conséquent, pas compte de l'évolution de la situation législative après cette date.

La deuxième partie de la présente étude paraîtra dans le numéro de juin 1991 de *La Propriété industrielle*.



















































## Nouvelles diverses

### MALAWI

#### *Directrice générale de l'enregistrement*

Nous apprenons que Mme A.S. Msosa a été nommée Directrice générale de l'enregistrement.

### UNION SOVIÉTIQUE

#### *Agence officielle des brevets de l'URSS*

Nous apprenons que l'administration compétente en matière de propriété industrielle porte désormais le nom d'Agence officielle des brevets de l'URSS.

# Calendrier des réunions

## Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1991

3-21 juin (La Haye)

**Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets (première partie)**

La conférence diplomatique discutera un traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets (traité sur le droit des brevets).

*Invitations* : Etats membres de l'Union de Paris, Organisation africaine de la propriété intellectuelle et Organisation européenne des brevets et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.

19-21 juin (Paris)

**Convention de Rome sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion: Comité intergouvernemental (session ordinaire) (convoqué en commun avec le BIT et l'Unesco)**

Le comité examinera l'état de la protection internationale des droits voisins en vertu de la Convention de Rome.

*Invitations* : Etats membres du Comité intergouvernemental et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

1<sup>er</sup>-4 juillet (Genève)

**Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (quatorzième session)**

Le comité examinera et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle depuis sa dernière session (mai-juin 1989) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.

*Invitations* : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.

8-12 juillet (Genève)

**Assemblée du PCT (session extraordinaire)**

L'Assemblée tiendra une session extraordinaire pour adopter des modifications du règlement d'exécution du Traité de coopération en matière de brevets.

*Invitations* : Etats membres de l'Union du PCT et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Union de Paris qui ne sont pas membres de l'Union du PCT ainsi que certaines organisations.

3-6 septembre (Genève)

**Comité d'experts sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle (troisième session)**

Le comité continuera les préparatifs en vue d'un éventuel traité multilatéral.

*Invitations* : Etats membres de l'Union de Paris, de l'Union de Berne ou de l'OMPI ou parties au Traité de Nairobi et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.

23 septembre - 2 octobre (Genève)

**Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-deuxième série de réunions)**

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réunissent en sessions ordinaires une fois tous les deux ans, les années impaires. Lors des sessions de 1991, les organes directeurs auront entre autres à passer en revue et à évaluer les activités menées depuis juillet 1990 ainsi qu'à examiner et à adopter le projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 1992-1993.

*Invitations* : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'organe considéré), Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

- 4-8 novembre (Genève)** **Comité d'experts sur un protocole éventuel relatif à la Convention de Berne (première session)**  
 Le comité examinera s'il convient d'entreprendre l'élaboration d'un protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques et, dans l'affirmative, quelle devrait être la teneur de ce texte.  
*Invitations* : Etats membres de l'Union de Berne et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.
- 11-18 novembre (Genève)** **Groupe de travail sur l'application du Protocole de Madrid de 1989 (quatrième session)**  
 Le groupe de travail poursuivra l'étude d'un règlement d'exécution pour l'application du Protocole de Madrid.  
*Invitations* : Etats membres de l'Union de Madrid, Etats ayant signé le protocole ou y ayant adhéré, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Union de Paris ayant exprimé leur désir de faire partie du groupe de travail en cette qualité ainsi que certaines organisations non gouvernementales.
- 2-5 décembre (Genève)** **Comité d'experts sur la protection internationale des indications géographiques (deuxième session)**  
 Le comité examinera un avant-projet de traité sur la protection internationale des indications de provenance et des appellations d'origine.  
*Invitations* : Etats membres de l'Union de Paris et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.

## Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

### 1991

- 21 et 22 octobre (Genève)** **Comité administratif et juridique**  
*Invitations* : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.
- 23 octobre (Genève)** **Comité consultatif (quarante-quatrième session)**  
 Le comité préparera la vingt-cinquième session ordinaire du Conseil.  
*Invitations* : Etats membres de l'UPOV.
- 24 et 25 octobre (Genève)** **Conseil (vingt-cinquième session ordinaire)**  
 Le Conseil examinera les rapports sur les activités de l'UPOV en 1990 et durant la première partie de 1991 et approuvera le programme et budget pour la période biennale 1992-1993.  
*Invitations* : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

## Autres réunions concernant la propriété industrielle

### 1991

- 15-20 septembre (Lucerne) Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Conseil des Présidents.
- 30 septembre - 4 octobre (Harrogate) Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Congrès.
- 21 et 22 octobre (New York) Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) : Journées d'étude.

### 1992

- 16-20 mars (Innsbruck-Igls) Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.
- 7-10 octobre (Amsterdam) Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) : Congrès.